



Avant - Programme du CSO du 23/09/2012
Organisé par
Fédération Tunisienne des Sports Equestres La Soukra

Date : 23 Septembre 2012
Lieu : CENTRE NATIONAL DES SPORTS EQUESTRES DE LA SOUKRA –TUNIS –

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^e édition, à jour au 1^{er} janvier 2012.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24^e édition, à jour au 1^{er} janvier 2012
- Règlement vétérinaire, 12^{ème} édition, à jour au 1^{er} janvier 2012.

ORGANISATEUR :

Fédération Tunisienne des Sports Equestres

COMITE D'ORGANISATION :

Directeur du concours : M. Anis Sellami (99) 55 15 55

Trésorerie : Ridha Jemaii

Secrétariat : Thouraya Ayadi

JURY DE TERRAIN :

Président : M. Younes Bedoui (JN)
Membres : Mr. Bilel Kamoun (JN) Mr. Amor Aouida (JN)
Chef Steward : M. Khalil Boubahri
Steward : M. Mehdi Baroudi, M. Abderrazek Boussaidi

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : M. Ali Tabouii
Chef de Piste Adjoint : M. Nacer Hdhairia
Chef de Piste stagiaire : M. Lassed Ben Othmane – M. Mohammed Wellani

MEDECIN VETERINAIRE: Dr. Asma Ghrab

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. Idriss Ben Souda

MARECHAL FERRANT : M. Ridha Badraoui

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2012 :

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve d'initiation (60 cm)

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Epreuve préparatoire I (80 cm)

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Epreuve préparatoire II + Jeunes Chevaux (95 cm)

13h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : CSO* (100 cm)

14h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO** (110 cm)

16h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO*** (120 cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E

et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 65 x 100 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ECHAUFFEMENT

Dimensions : 45 x 65 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

MATERIEL DE LA FEDERATION

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com avant vendredi 21 septembre à minuit.

Date limite pour le règlement des engagements : **Samedi 22 septembre 2012 à 12h** au secrétariat de la FTSE La Soukra.

Frais : 15 Dinars pour les épreuves initiation préparatoire et jeunes chevaux, 10 Dinars pour le second engagement.

20 Dinars pour les autres épreuves.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles **moyennant une pénalité de 5dt** une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

EPREUVE 1 : Initiation

Date et heure : 23 SEPTEMBRE 2012 à 08h30

Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux sauf jeunes chevaux

Barème : Barème temps idéal ⁽¹⁾

Hauteur: Max 60 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille
Du 2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	Coupe + Médailles

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 2 : Préparatoire I

Date et heure : 23 SEPTEMBRE 2012 à 10h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux sauf jeunes chevaux

Barème : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 80 cm

Largeur : Max 90 cm

Classement Poneys	
1 ^{er}	Coupe + Médaille
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

Classement Chevaux	
Le 1 ^{er}	Coupe + Médaille
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 3 : Préparatoire II & Jeunes Chevaux

Date et heure : 23 SEPTEMBRE 2012 à 11h30

Catégorie de Cavaliers: - Préparatoire II : **Licence Qualification/Licence compétition**

- Jeunes Chevaux : **Licence compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux (Préparatoire II) + Jeunes Chevaux

Barème : - Préparatoire II : Barème A au chrono avec barrage (**Art. 238.2.2.**)

- Jeunes Chevaux : Barème A sans Chrono sans barrage

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 95 cm

Largeur : Max 105 cm

Classement Préparatoire II	
Le 1 ^{er}	Coupe + Médaille
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

N.B : Concernant l'épreuve des Jeunes Chevaux, une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 dinars / Cavalier

Vous trouverez ci-joint le règlement des épreuves des jeunes chevaux.

EPREUVE 4 : CSO*

Date et heure : 23 SEPTEMBRE 2012 à 13h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification / Licence compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème : Difficultés progressives au Chrono sans barrage (**Art. 269.**)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 100 cm **Jocker 110 cm**

Largeur : Max 115 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	150
2 ^{ème}	100
3 ^{ème}	75
4 ^{ème}	50
5 ^{ème}	25
Dotation Totale	400 Dinars

EPREUVE 5 : CSO**

Date et heure : 23 SEPTEMBRE 2012 à 14h30

Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème : Barème A au chrono avec barrage **(Art. 238.2.2.)**

Vitesse : 350 m/min

Hauteur: Max 110 cm

Largeur : Max 120 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	200
2 ^{eme}	150
3 ^{eme}	100
4 ^{eme}	80
5 ^{eme}	70
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 6 : CSO***

Date et heure : 23 SEPTEMBRE 2012 à 16h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème : Barème A au chrono avec barrage **(Art. 238.2.2.)**

Vitesse : 350 m/min

Hauteur: Max 120 cm

Largeur : Max 130 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	300
2 ^{eme}	250
3 ^{eme}	200
4 ^{eme}	150
5 ^{eme}	100
Dotation Totale	1000 Dinars

Directeur Technique National

Dr Sadreddine El Kamel

Règlement des épreuves « jeunes chevaux »

Les épreuves « jeunes chevaux » sont des épreuves spécifiques qui concourent à la formation et à la mise en valeur des jeunes chevaux et poneys tout en les préservant d'une utilisation abusive.

Article 1 : Définition

Ces épreuves sont réservées à deux catégories de chevaux :

1.1 Catégorie A : tout cheval/poney ayant minimum quatre ans et jusqu'à l'année où il atteint ses six ans.

1.2 Catégorie B : tout cheval/poney ayant minimum 6 ans qui n'a pas encore l'expérience et la maturité physique et mentale pour affronter les épreuves classiques (n'a jamais pris part aux compétitions de SO).

Une déclaration sur l'honneur par son propriétaire suffit pour inscrire le cheval/poney en tant que « jeune cheval ».

1.3 L'âge d'un « jeune cheval » doit être justifié par un document d'accompagnement Fnarc, FEI ou approuvé FEI.

Article 2 Nombre d'épreuves autorisées

2.1 Durant leur cycle de « jeune cheval », les chevaux de catégorie A peuvent participer à toutes les épreuves qui leur sont réservées.

2.2 Les jeunes chevaux de catégorie B peuvent prendre part à 10 épreuves au maximum durant leur cycle de « jeune cheval ».

2.3 Durant la même journée, un « jeune cheval » ne peut effectuer qu'un seul parcours.

Article 3 : Cycle « jeune cheval »

3.1 Sont considérés en cycle « jeune cheval » tous les chevaux/poneys de catégorie A et B décrites dans l'article 1.

3.2 Ce cycle prend fin dans l'une des conditions suivantes :

3.2.1 Un cheval/poney de catégorie B qui dépasse le nombre d'épreuves autorisées.

3.2.2 Un cheval/poney de catégorie B qui effectue 6 parcours sans faute.

3.2.3 Un cheval/poney de catégorie A et B qui prend le départ dans des épreuves classiques de type CSO** et CSO*** sauf en hors concours.

Article 4 : Exigences techniques

4.1 Parcours

4.1.1 Le parcours doit être coulant, au tracé simple avec des distances justes.

4.1.2 Les doubles doivent être faciles, toujours à deux foulées (les autres combinaisons ne sont pas autorisées).

4.1.3 La combinaison doit être de préférence en direction du terrain de détente et en fin de parcours.

4.2 Barème

4.2.1 Les épreuves pour jeunes chevaux sont jugées selon le barème A sans chronomètre sans barrage.

4.2.2 Une exception peut être faite pour les championnats « jeunes chevaux ».

Article 5 : Dispositions transitoires

Les chevaux ayant participé à des compétitions avant la parution de cette note peuvent être enregistrés par leur propriétaires dans la catégorie B et ce au plus tard le 31/12/2012. Passé ce délai ne pourront être enregistré dans cette catégorie que les chevaux n'ayant jamais pris part à des compétitions de SO.